

Le 22 septembre 2025

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 22 septembre 2025, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner près de 275 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Au titre du dispositif « Impulsion Innovation » :**
 - un prêt à taux nul de 250 000 € à l'entreprise **DELIVRONE** de Saint-Etienne-du-Rouvray (76) pour le développement d'une application de gestion de transport par drones ;
 - une subvention de 125 333 € à l'entreprise **JEAN CHEREAU** de Ducey Les Chéris (50) pour le développement d'un dispositif anti-démarrage inopiné universel ;
 - une subvention de 471 225 € à l'entreprise **PURFLUX FILTRATION** de Vire (14) pour le développement d'échangeurs thermiques innovants pour véhicules électriques et hybrides.
- **Un montant total de près de 1,95 million d'€ sous forme de prêts à taux zéro et 8 604 € en subvention au titre du dispositif « Impulsion Développement »**, pour soutenir les projets de développement de 15 entreprises normandes dont :
 - un prêt de 202 436 € à l'entreprise **RAI TILLIERES** de Rai (61) pour soutenir son programme d'investissement visant à renforcer sa compétitivité ;
 - un prêt de 250 000 € à l'entreprise **TWINER** de Bretteville-sur-Odon (14) pour répondre à un besoin de trésorerie lié à la mise en œuvre d'un plan de développement visant à renforcer sa position sur le marché des carrossiers indépendants.
- **Un montant total de 600 000 € sous forme de prêts à taux zéro et de 190 287 € en subventions au titre du dispositif « Impulsion Environnement »**, dont :
 - une subvention de 50 000 € à l'entreprise **TAILLEFER** de Blainville-sur-Orne (14) pour l'acquisition et l'installation de panneaux photovoltaïques ;
 - une subvention de 99 687 € à l'entreprise **LL GREEN EVENTS** de Vexin-sur-Epte (27) pour financer le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière biomasse.
- **Un montant total de subventions de 183 193 €, au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »**, dont :
 - 50 000 € pour soutenir la réhabilitation d'une friche afin de permettre le développement de la menuiserie Marc Chalufour à Sarceaux (61) ;
 - 44 321 € pour soutenir la construction d'un bâtiment pour la société **MICHAUD DIDIER EURL** à Pavilly (76).
- **Un montant total de 482 630 € sous forme de prêts à taux nul et une subvention de**

3 560 €, au titre du dispositif « Impulsion Proximité », pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 15 entreprises normandes, dont :

- **un prêt de 50 000 € à la société ARKE** pour la reprise du fonds de commerce de la SARL TMBR à Gisors (27) ;
- **un prêt de 50 000 € à la société LORET FRERES** pour lui permettre d'investir dans une grue sur camion à Saint-Patrice-de-Claids (50).
- **Un montant total de 899 464 € sous forme de prêts à taux nul et de 166 722 € sous forme de subventions d'investissement, au titre du dispositif « A.R.M.E », pour soutenir 24 entreprises normandes** en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de près de 535 emplois.
- **Un montant total de 748 500 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »**, pour soutenir la reprise ou la création de 180 entreprises de moins de 10 salariées en Normandie.
- **Un montant total d'aides de 70 831 € pour soutenir trois projets de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :** La création d'un magasin de vente de produits en circuit court par le Producteur Local Danton au Havre (76) ; la création du café-cinéma de la Nef par l'association « Réenchantons Sainte-Croix ! » à Rouen (76) ; le développement d'une ressourcerie de jeux de société avec l'ouverture d'une boutique par l'association « Refaites vos jeux » à Rots (14).

Les élus régionaux ont, par ailleurs, approuvé **l'adhésion de la Région Normandie à l'association « La cité du Textile de demain » en tant que membre fondateur**. Cette adhésion permettra à la Région de contribuer activement à la gouvernance du projet, d'en accompagner le développement, et de renforcer la cohérence des politiques régionales en matière d'économie circulaire, d'innovation et de transition industrielle.

Le projet de création de la « Cité du Textile de demain à Bolbec, sur l'ancien site industriel Desgenétais, ancienne filature de coton, vise à **réamorcer une filière textile territoriale**, en intégrant les dimensions culturelles, économiques, environnementales et sociales, et en valorisant les savoir-faire locaux. Il permettra de développer une offre de formation aux métiers de demain, notamment dans les domaines de l'éco-conception, du design responsable, et de la revalorisation des produits textiles.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION :

- Enseignement Supérieur

Les aides suivantes ont été attribuées :

- **Un montant total d'aides de 545 000 €** pour permettre à l'Ecole Supérieure d'Arts & Médias de Caen/Cherbourg et l'Institut Polytechnique UNILASALLE de **mettre en place de nouvelles formations et plateformes d'apprentissage**.
- **Une subvention de plus de 26,52 millions d'€ pour la construction d'un bâtiment sur le campus Le Havre-Normandie**, qui regroupera les 7 départements de l'IUT (Université Le Havre Normandie) situés actuellement à Caucrauville, l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) et un restaurant universitaire du CROUS Normandie.
- **Un montant total d'aides de 373 720 €** pour poursuivre le soutien au Campus Connecté de Dieppe (76) mais aussi pour accompagner les actions déployées dans 15 lycées par l'INSA Rouen pour renforcer l'attractivité et démocratiser l'accès aux études scientifiques.

- Soutien à la Recherche

Les aides suivantes ont été attribuées :

- **725 000 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence », pour soutenir le projet « CLEARRN »** porté par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et qui vise à faire de la Normandie un pôle de référence en innovation entrepreneuriale et en recherche avancée sur les matériaux poreux, en particulier les zéolithes.
- **Une subvention d'un montant de plus de 1,3 million d'€ à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)**, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Plateformes et Infrastructures de recherche » pour l'extension et la rénovation des bâtiments de l'Unité expérimentale de l'INRAE au Pin au titre du projet Dairy Cow Grazing - DCG.
- **Une aide d'un montant de 268 500 € (dont 161 100 € de crédits européens), au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 – Chaire d'Excellence » pour soutenir le projet « LASER »** porté par l'INSA de Rouen et qui vise à répondre aux défis de la décarbonation dans les secteurs de la production d'électricité, du transport lourd et des procédés industriels. Ce projet de recherche s'appuie sur l'utilisation de l'ammoniac comme vecteur énergétique alternatif, capable de stocker l'énergie renouvelable sous forme liquide et de servir de carburant dans des turbines à gaz ou moteurs industriels.
- **Un montant total de près de 1,70 million d'€, au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 - Projets Émergents »** pour soutenir 12 projets de recherche sur des sujets émergents et peu explorés.
- **639 371 € au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 - Soutien Doctorants 50 % et 100 % »** pour financer, à hauteur de 100 %, deux sujets de thèses déposées par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et, à hauteur de 50 %, 6 allocations de recherche, déposées par l'Université de Rouen Normandie, l'Université Le Havre Normandie, l'Institut National des Sciences Appliquées de Rouen Normandie (INSA de Rouen Normandie), le CESI Ecole d'Ingénieurs, UNILASALLE et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSAN).
- **Au titre du dispositif « Normandie Recherche 2025 - Objectif Labels d'Excellence »** qui vise à augmenter le nombre d'établissements et de chercheurs normands lauréats d'un titre ou label individuel d'excellence au niveau national ou européen : **Un montant total de près de 1,46 million d'€** pour soutenir deux projets déposés par l'Université de Caen Normandie, un projet déposé par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), un projet déposé par l'Université du Havre Normandie et un projet déposé par l'Université de Rouen Normandie.

- Normandie Connectée : Soutien aux Espaces Publics Numériques et Tiers-Lieux Normandie

Dans le cadre de son programme « Normandie Connectée, la Région a décidé d'attribuer :

- **Le label « Normandie Connectée : Tiers-Lieu Normandie » à « Proagora » à Arques-la-Bataille (76) ;**
- **Un montant total de subventions de 17 723 € pour l'acquisition de matériel numérique** à : Terres d'Argentan Interco pour l'EPN d'Argentan (61), Samvinna de Granville (50), la commune de Falaise (14) pour l'EPN et la Micro-Folie et au Café des Images à Hérouville-Saint-Clair (14) pour l'acquisition de matériel numérique.
- **30 000 € au tiers-lieu de Courseulles-sur-Mer (14) « Au charbon »** pour le développement d'un laboratoire d'expérimentation pédagogique numérique.

ORIENTATION ET FORMATION

Au titre de sa politique en faveur de l'orientation et de la formation, la Région accorde :

- la somme globale de plus de **58,08 millions d'€ au bénéfice des lycées publics normands** au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement,
- un montant total de **45 080 € de subventions pour accompagner 32 Normands** engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- des aides individuelles pour le financement du **permis de conduire de 9 stagiaires de la formation professionnelle** pour un montant total de **4 596 €**.

- Accompagner les écoles de production en Normandie

La Région accorde une subvention globale de **623 750 € aux 10 écoles de production** normandes, qui sont : Le P'tit plat (restauration/ Petit Quevilly), Usin'Eure (usinage/Evreux), l'Ecole des Semeurs (maraichage biologique/Beaumesnil), l'Ecole d'Usinage du Cotentin (usinage/Valognes), 100% Bois (construction bois/Caen), L'école de la Métropole Havraise (Chaudronnerie/ Le Havre), l'école de production GM2A (mécanique auto/Argentan), EpiFA61 (Industrie/Flers), Fil en Normandie (Textile/Condé-en-Normandie) et Métal Academy (Soudeur/Colombelles).

- Soutien aux étudiants en masso-kinésithérapie

La Région intervient dans le financement des frais engagés par un étudiant en masso-kinésithérapie au titre du reste à charge lors de ses études. Cette aide financière intervient à l'issue de la formation (diplôme obtenu). Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à **16 jeunes diplômés pour un montant total de 267 900 €**.

- Dispositif « Une formation, un emploi »

Le dispositif « Une formation, un emploi » permet d'accompagner les employeurs normands qui ne trouvent pas de personnel qualifié sur le marché du travail en finançant une formation adaptée à leur besoin en contrepartie d'un engagement de leur part à recruter les demandeurs d'emploi à l'issue de la formation pour une durée minimum de 6 mois. Les élus régionaux ont ainsi attribué **39 665 € à 5 organismes de formations**.

- FSE +

Les élus régionaux accordent un co-financement FSE + aux projets suivants :

- **340 023 € à l'école d'Usinage du Cotentin** pour son projet « Suivre un parcours de formation en CAP à l'Ecole d'Usinage du Cotentin » ;
- **90 498 € à NEXEM** pour son projet de valorisation de l'image des métiers du social grâce à la réalité virtuelle ;
- **450 767 € à « Normandurable : le festival des métiers et des formations de demain »**, porté par L'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie, en partenariat avec l'association Pluies de juillet et Le Havre Seine Métropole, qui a pour ambition de créer le premier événement d'ampleur régionale concernant l'impact des transitions écologiques et sociétales sur les métiers, les formations et les entreprises ;
- **156 590 € à la Mission Locale Caen la Mer Calvados Centre** pour son projet Cap orientation, qui a pour objectif de favoriser l'émergence d'un projet d'orientation à travers des découvertes métiers et des actions remobilisantes, ces dernières étant centrées sur le développement et la valorisation des compétences transversales des jeunes de la Mission Locale

JEUNESSE ET SPORT

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et du sport, la Région a accordé les subventions suivantes :

- **1,97 million d'€ pour accompagner 21 grands clubs sportifs normands** dans 8 disciplines différentes,
- Une enveloppe globale de **11 400 € pour accompagner 9 athlètes** normands de haut niveau,
- Une enveloppe globale de **99 000 € pour accompagner l'organisation de 10 événements sportifs**, dont 45 000 € à l'ASS Cyclo Cross en Cotentin pour l'organisation de l'une des 12 manches de la coupe du monde de cyclo-cross 2025/2026. Chaque manche accueille les meilleurs athlètes mondiaux de cyclo-cross dans les catégories Juniors, Espoirs et Elites Femmes et Hommes : 350 coureurs sont attendus,
- **52 000 € pour permettre l'organisation de 2 événements nautiques d'envergure**, dont 50 000 € au Canoë Club d'Avranches pour l'organisation des championnats d'Europe de kayak polo qui est la compétition finale réunissant les meilleures équipes nationales européennes de kayak polo dans les catégories Seniors et U21 hommes et femmes, regroupant environ 450 athlètes provenant de toute l'Europe. Cette discipline mélange le kayak, le handball et le water-polo. En outre, le **Canoë Club Avranches** se voit accorder une aide de **9 828 €** pour réaliser la dernière phase d'aménagement du site avec l'installation de bâtiments modulaires pour l'agrandissement des vestiaires, la création d'une salle de sport et d'une salle de réunion,
- **Plus de 2,64 millions d'€ pour le financement d'équipements sportifs**, dont plus de 1,14 million d'€ à la Commune de Rouen pour la réhabilitation complète de la piscine Marie Marvingt, et 602 000 € à la commune de Petit Couronne pour le financement de la réhabilitation et l'extension du gymnase Jean Boudehen.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Au titre de sa politique en faveur de l'aménagement du territoire, la Région attribue :

- **plus de 4,24 millions d'€ au titre du FRADT à 16 bénéficiaires**, dont plus de 1,1 million d'€ à la Commune de Verneuil d'Avre et d'Iton pour la réhabilitation de l'Espace culturel et associatif;
- **268 196 € à la Société Hérouvillaise d'Economie Mixte pour l'Aménagement (SHEMA)** pour la création de la zone d'activités économiques Le Jardinnet à La Selle-La-Forge,
- **469 149 € à la Communauté de Communes Yvetot Normandie** pour l'extension du parc d'activités d'Auzebosc ;
- **219 316 € à 12 bénéficiaires** au titre du dispositif d'aide à la **rénovation de logements locatifs vacants** de particuliers, sociétés ou sur les EPCI concernés par l'expérimentation pour la lutte contre le logement vacant en Normandie.
- **990 988 € à la Communauté de Communes de la Vallée de la Haute Sarthe** pour le financement de l'opération « Création d'une esplanade sports-loisirs-tourisme en agglomération Méloise sur le site de l'ancienne laiterie la SOLANO » au titre du Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027 : Reconversion d'espaces d'activités ou industriels en friche ;

- « Revitalisation des centres : Aide aux Commerces des Territoires - ACTe

Le dispositif d'aide « Revitalisation des centres : Aide aux Commerces des Territoires - ACTe » vise à soutenir des programmes locaux d'intervention engagés par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou par des pôles d'équilibres territoriaux et

ruraux (PETR). L'objectif est d'aider les entreprises ou des communes à réaliser des investissements de modernisation de leurs commerces et prévoyant une intervention régionale différenciée en fonction du potentiel fiscal de l'intercommunalité.

A ce titre, la Région accorde une enveloppe globale de **380 000 € à 2 EPCI** dont 200 000 € à la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage pour l'Opération de Soutien au Commerce à l'Artisanat (OSCAR)

- « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires »

Le dispositif « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires » vise à accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s'inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU.

A ce titre, les élus régionaux attribuent une enveloppe globale de **plus de 1,15 million d'€ pour accompagner 4 projets.**

SANTE

- Lutter contre la désertification médicale

Au titre du dispositif d'aide « Soutien aux investissements immobiliers visant à favoriser l'accès aux soins », la Région attribue la somme globale de **700 000 € à 4 bénéficiaires pour la construction de maisons de santé pluriprofessionnelles :**

- 200 000 € à la Commune de Canisy,
- 200 000 € à la Commune de Saint Sylvain,
- 200 000 € à la Commune de Saint-Marcel,
- 100 000 € à la Commune de Londinières pour le projet d'extension de sa maison de santé

En outre, la Région attribue **184 828 € pour accompagner 5 projets dans le cadre du dispositif régional « Soutien aux initiatives territoriales pour améliorer l'offre de soins en Normandie »**, dont 32 328 € à APPUI SANTE - CAUX BRAY ALBATRE située à Martin Eglise (76) pour la création d'une seconde ligne de Médicobus.

Au titre de son soutien aux Établissements de santé en Normandie dans le cadre du Plan Régional d'Investissement issu du SEGUR de la Santé (2021-2030), la Région attribue **plus de 12,6 millions d'€ à 5 établissements de santé normands**, dont 7,5 millions d'€ au Centre Hospitalier Robert Bisson de Lisieux pour la réhabilitation et l'extension de l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) de Lisieux.

- Promotion et prévention de la santé

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer **20 000 € en faveur du Centre Hospitalier de la Côte Fleurie** pour son projet « Parce qu'un non c'est un non, jour et nuit. Promotion du consentement (prévention des violences) dans la vie affective et sexuelle » sur le territoire du Pays d'Auge Nord au titre du dispositif « Promotion et prévention de la santé », dont l'objectif est de contribuer à prévenir les violences sexistes et à caractère sexuel en outillant les jeunes et les personnels des structures pour agir face à ces violences, par le déploiement d'actions de sensibilisation et d'éducation sur le consentement auprès des jeunes, notamment dans les lycées, de la communauté éducative (et des parents), ainsi que des autres professionnels concernés (du sanitaire, social, médico-social, enfance-jeunesse..)

TRANSPORTS

Au titre de sa politique en faveur des transports, la Région accorde :

- **900 000 € à SNCF Gares & Connexions** pour permettre le financement des travaux de la mise en accessibilité des quais de la gare de Sées,
- **225 110 € à la Communauté de Communes Cœur de Nacre** pour l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal à Douvres-la-Délivrande.

- Aménagement des points d'arrêt routiers

La Région apporte son soutien financier à l'aménagement des points d'arrêt routiers situés sur le réseau de transports routiers interurbains dont elle est Autorité Organisatrice afin d'apporter au public les meilleures conditions de sécurité, de confort et d'accessibilité possibles.

A ce titre, la Région a attribué la somme totale de **77 590 € pour l'aménagement de points d'arrêt routiers et d'abris voyageurs** dans les communes de Trun (14), de Colombiers sur Seules (14), de Saint Laurent de Condol (14), de Trouville la Haule (27), de Pont Saint Pierre (27), et de Colleville sur Mer (14).

- Soutien à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)

Les élus régionaux ont approuvé les termes de la convention cadre qui définit les principes généraux de financement entre la SNSM et ses partenaires (Région Normandie et les départements de la Seine-Maritime, de la Manche et du Calvados) pour la période 2025-2029.

En outre, la Région Normandie attribue en faveur de la **Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) la somme globale de 200 591 €, dont :**

- 21 250 € pour la modernisation de carénage d'un navire semi rigide et l'acquisition d'un ber flottant pour la station de Honfleur,
- 92 500 € pour l'acquisition d'une vedette ou d'un semirigide (SRA9) pour la station de Trouville-Deauville,
- 33 127 € pour l'acquisition d'un navire semi-rigide et d'un ber pour la station de Port-en-Bessin,
- 47 463 € pour l'acquisition d'un navire semi-rigide amphibie de type Sealegs pour la station de Barfleur,
- 6 250 € pour la modernisation de carénage d'un navire semi-rigide amphibie de type Sealegs de la station des Frégates.

AGRICULTURE ET PECHE

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture et de la pêche, la Région attribue :

- **Une enveloppe globale de plus de 1,56 million d'€** pour aider l'installation de **63 nouveaux agriculteurs** au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation » ;
- **Une enveloppe de 122 949 €** répartie entre les différents organismes de conseil agréés au titre du paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental 2024-2026, et **une enveloppe de 173 056 €** répartie entre les différents organismes de conseil agréés au titre du paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental 2021-2023 ;
- Une subvention de **41 526 € à la SAFER de Normandie** au titre du dispositif « Agri-Investissement - portage foncier » pour 2 projets de portage foncier,
- **Une enveloppe de 9 000 € à 2 bénéficiaires** au titre du dispositif « Plan reconquête élevage - Capitalisation dans les cheptels allaitants » ;
- Une enveloppe globale de **14 960 € au titre du dispositif « Aide à la Normandisation du cheptel-vaches normandes »** à un éleveur pour l'achat de 21 vaches, 18 génisses et 100 doses d'IA, et 750 € à un éleveur au titre du dispositif « Plan Opérationnel Patrimoine Elevage » pour l'achat de 3 ânes normands ; **La somme totale de 204**

024 € (dont 122 414 € de crédits FEADER) **au titre du dispositif « Normandie Forêt Investissements »** pour soutenir des projets d'investissements visant la pérennisation et le développement de la surface forestière productive, le développement du potentiel de production de bois d'œuvre de qualité et les filières locales de valorisation pour la construction bois.

- **La somme totale de 213 156 € pour soutenir les différents partenaires du projet « Filières potagères normandes : de la semence à l'assiette »** : Les associations 1001 Légumes-CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche, Triticum, Bio en Normandie, Montviette Nature et le CREE (Centre de Ressources et d'Education à l'Environnement) du lycée Édouard de Chambray. Ce plan vise à fédérer les acteurs normands travaillant autour de la biodiversité cultivée et/ou des filières locales, en leur allouant des moyens adaptés à la recherche, l'expérimentation et à la multiplication de variétés anciennes quasi-disparues du territoire. Ce travail est associé à des démarches de sensibilisation auprès de publics larges, afin de créer un engouement régional autour de ces ressources communes oubliées.
- **La somme totale de 285 347 €** (dont 142 673 € de crédits FEAMPA) pour soutenir des projets accompagnés par les groupements d'acteurs locaux de la pêche et de l'aquaculture (GALPA) dont :
 - 76 640 € pour le projet de centralisation et de valorisation de la collecte des déchets issus de la pêche à Port en Bessin.
 - 10 979 € le projet de restaurer du canot « Côte d'Albâtre » pour assurer les sorties touristiques en mer à Dieppe.

- Evolution des dispositifs « Plan reconquête élevage Capitalisation dans les cheptels allaitants » et « Plan reconquête élevage – engraissement de veaux croisés avec une race à viande et les veaux mâles de race normande issus de troupeau laitier »

La Région Normandie modifie les dispositifs d'aide « Plan reconquête élevage Capitalisation dans les cheptels allaitants » et « Plan reconquête élevage – engraissement de veaux croisés avec une race à viande et les veaux mâles de race normande issus de troupeau laitier », en augmentant l'aide à 400 € (contre 200 € dans la version précédente) par femelle supplémentaire et la création d'une tranche supplémentaire d'aide de 8 000 € pour l'achat ou le croît interne de 110 à plus veaux par an en moyenne, soit :

- 2000 € pour l'achat ou le croît interne de 20 veaux (minimum) à 49 veaux par an en moyenne ;
- 4000 € pour l'achat ou le croît interne de 50 à 79 veaux par an en moyenne,
- 6000 € pour l'achat ou le croît interne de 80 et 109 par an en moyenne,
- 8000 € pour l'achat ou le croît interne de 110 et plus par an en moyenne (nouvelle tranche)

- Labellisation Sevrage Veaux

Les élus régionaux ont approuvé le lancement de la labellisation pour le sevrage des veaux, qui a pour objectifs :

- Identifier et accompagner des sites de sevrage en Normandie
- Accompagner des élevages pilotes pour tester des protocoles de sevrage.
- Évaluer l'impact zootechnique, sanitaire, économique et environnemental des pratiques mises en œuvre.
- Capitaliser les résultats pour diffusion à l'échelle régionale

FILIERE EQUINE :

Au titre de son soutien à la filière équine, la Région a décidé d'allouer :

- **La somme totale de 17 000 €** pour soutenir la performance des éleveurs normands de chevaux Selle Français (soit 1 000 € par cheval primé).
- **La somme totale de 601 680 € (dont 361 008 € de crédits FEADER) pour soutenir les investissements des entreprises** de la filière équine (aménagement de boxes, construction ou rénovation d'écuries...).

- Soutenir des événements nationaux et internationaux d'envergure

Les élus régionaux ont décidé d'accorder :

- Une aide de 55 000 € à l'association S.L.C.O. (Saint Lô Cheval Organisation) pour l'organisation du Jumping International de Saint-Lô CSI 4* indoor 2025 ;
- Une aide de 165 000 € à l'association Equiseine Organisation pour l'organisation d'EquiSeine 2025-2026-2027 ;
- Une aide de 5 000 € à la Société Hippique Percheronne de France, pour l'organisation du Championnat de France Percheron qui se déroulera au Haras national du Pin (61) du 26 au 28 septembre 2025 ;
- Une aide de 10 000 € à l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation pour l'organisation de l'Equimeeting maréchalerie 2025, qui se déroulera à Saint-Lô (50) les 10 et 11 octobre.

Les élus régionaux ont, par ailleurs, approuvé les termes de **la convention portant sur le Centre de valorisation des équidés normands du Haras du Pin**, avec l'association Trait et Ane de Normandie, le Syndicat Mixte « Haras national du Pin », la Fédération des races de Normandie ainsi que le Conseil des Chevaux de Normandie. L'ensemble des partenaires de cette convention partage un objectif commun de préservation et de développement des races patrimoniales normandes, équines et asines, dans une optique d'utilisation et de développement de leurs usages. Le Centre de Valorisation a pour objet d'accueillir de jeunes équidés provenant d'éleveurs des races patrimoniales normandes, pour les former à l'utilisation, dans le respect de leurs besoins fondamentaux, puis de les revendre à des professionnels ou particuliers.

CULTURE

Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 : plus de 9,7 millions € pour le nouveau musée de la Tapisserie de Bayeux

9 778 516 € ont été votés pour le nouveau musée de la Tapisserie de Bayeux (accueil du public, mode de présentation et de conservation de la Tapisserie, contextualisation scientifique de compréhension de l'œuvre.)

Le projet vise à améliorer les conditions de conservation et de présentation de la Tapisserie de Bayeux inscrite en 2007 au registre Mémoire du Monde de l'UNESCO, à répondre aux nouvelles attentes des publics, à permettre la restauration de l'œuvre et son étude sur le long terme et d'améliorer la performance thermique des bâtiments.

Droits Culturels en Territoires Normands

271 500 € au total ont été votés dont :

- 15 000 € au GIP un été au Havre pour le projet artistique comprenant la création et l'installation de voiles de bateau colorées de 10m de haut dans la cour d'une résidence d'un quartier prioritaire de la ville et la tenue d'actions de médiation qui associeront un public intergénérationnel ;
- 30 000 € à la Communauté de communes Coeur de Nacre qui propose différentes actions à Douvres la Délivrande : création participative de danse contemporaine avec les habitants, immersion d'un collectif de danseuses en EHPAD, projet de territoire sur

les thématiques écologiques et suite du projet « Backstage » avec un groupe d'adolescents.

- 15 000 € à la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault. Pour 2025, l'intercom repense notamment un tiers-lieu culturel à Vimoutiers pour favoriser l'inclusion en y associant les habitants.

Aide aux résidences et projets de recherche (arts plastiques)

8 000 € ont été alloués à l'Ecole supérieure d'art et design Le Havre-Rouen au titre de l'aide aux résidences et projets de recherche.

Réseaux cinéma et audiovisuel

Ont été alloués :

- 60 000 € à l'association Café des Images pour son programme 2025,
- 60 000 € à la chambre syndicale cinémas de Normandie pour la fête des cinémas normands 2025. Afin de soutenir les cinémas, la Région Normandie en collaboration avec la Chambre Syndicale des cinémas de Normandie et Normandie Images a proposé une cinquième édition de « la fête des cinémas normands », destinée à favoriser la fréquentation des salles et valoriser les films tournés en Normandie avec un tarif unique à 5 € la place,
- 20 000 € pour la poursuite des activités du Studio Off-Courts 2025.

Cinéma et audiovisuel - soutien à un programme de résidence d'écriture cinématographique

20 000 € ont été accordés à l'association Off pour l'opération Talent en court qui consiste à soutenir des jeunes talents émergents dans le cinéma, en dehors des formations classiques.

335 934 € pour des projets d'éducation artistique et culturelle dont :

- 108 800 € à CEMEA DE NORMANDIE pour sa saison Regards 25-26,
- 5 437 € au cirque théâtre d'Elbeuf pour organiser la découverte du cirque contemporain à travers des spectacles et des ateliers au profit de 48 jeunes du lycée Décrétot à Louviers,
- 13 648 € à la Brèche Pôle national des arts du cirque de Normandie pour son projet au bénéfice de jeunes du lycée Agricole de La Salle Montebourg, du lycée Thomas Hélye de Cherbourg, du lycée Rabelais à Ifs et de du lycée Dumont d'Urville à Caen,
- Et aussi 6 090 € pour son projet au bénéfice de jeunes du lycée Agricole de Saint Lô-Thère à Pont Hébert, du lycée Maritime et Aquacole Daniel Rigolet et du Lycée Edmond Doucet à Cherbourg en Cotentin.
- 6 000 € pour la tournée Tremplin Phénix pour offrir aux lauréats caennais, havrais et rouennais l'occasion de se produire dans des lieux dédiés aux musiciens professionnels, et de soutenir la création artistique étudiante.
- 4 794 € à break Eure pour le programme A la rencontre de la Compagnie La Piraterie : La danse hip-hop, le breakdance et la danse contemporaine sont au coeur de ce parcours qui crée un lien direct entre la pratique et la performance, favorisant l'interaction. Au bénéfice de 20 jeunes de la Mission Locale d'Evreux et 60 jeunes du lycée agricole Edouard de Chambray à Mesnils sur Iton.
- 6 000 € à LA FACTORIE MAISON DE POESIE DE NORMANDIE de Val de Reuil. Créée en 2014, ce prix Comité Poétique encourage l'écriture poétique en primant chaque année un nouveau recueil. Après lecture de l'ensemble des recueils, les membres du CoPo sélectionnent 8 ouvrages qu'ils transmettent à 6 lycées normands partenaires. Le prix prévoit des interventions artistiques en classe et la remise du prix au festival Poésia à Paris.

Accès à la culture

- Le Frac Normandie oeuvre dans le cadre de ses missions, à la sensibilisation et à l'accessibilité de l'art contemporain au plus grand nombre et notamment aux personnes

en situation de handicap, à travers des actions et des outils de médiation. Il souhaite cette année améliorer son accessibilité par l'achat de tablettes et matériel et la mise en place d'une signalétique plus adaptée et harmonisée sur ses sites de Sotteville et de Caen. 2 500 € ont été alloués à cet effet.

40 000 € ont été votés dans le cadre de la politique Culture Santé dont :

- 6 000 € à l'association Le Rebours de Gournay en Bray. Ce projet artistique accompagne 20 jeunes de 13 à 21 ans suivis par les Maisons de l'adolescent du Pays de Bray. A travers le théâtre, la danse et l'écriture collective, Il vise à restaurer la confiance en soi.
- 5 850 € au Groupe Chiendent. Le projet se déroulera de septembre à décembre 2025. Il s'adresse à un public d'adolescents suivis à l'hôpital de jour du CHU de Rouen. Un groupe de plasticiens et un groupe d'auteurs accompagnerades adolescents dans l'écriture de seuls en scène dont ils seront les sujets.

48 000 € ont été votés en faveur des Festivals et Structures de création et de diffusion du spectacle vivant :

- 5 000 € à l'Ensemble de Caelis pour son festival de musique en milieu rural, autour du répertoire vocal des musiques anciennes et de la création,
- 5 000 € à l'association ASPHALTE du Neubourg pour la 4ème édition du Festival "Et pop au château" en 2025,
- 5 000 € à l'association les Bernardes l'Hermite de Saint Pierre d'Entremont (61) pour la 4ème édition du festival de l'Hydre en 2025,
- 15 000 € à la ville de Saint-Lô pour la programmation pluridisciplinaire du théâtre de Saint-Lô : résidence, coproduction et accueil de création.
- 15 000 € à la Commune de Beuzeville pour le pôle culturel de la Cidrerie qui participe à la production et à la diffusion d'œuvres.

Spectacle Vivant - Aménagements et équipements scéniques

La Région Normandie, dans le cadre de sa politique culturelle, apporte son soutien à l'ensemble de la filière du spectacle vivant en accompagnant notamment les lieux de diffusion et de création en favorisant l'amélioration, voire le renouvellement des équipements scéniques des établissements culturels. Ont été accordés à cet effet :

- 40 000 € à la Comédie de Caen
- 28 000 € à la Brèche pôle national des arts du cirque de Normandie
- 20 000 € à la Métropole de Rouen pour le Cirque-Théâtre d'Elbeuf
- 12 000 € à la commune de la Hague pour son espace culturel

79 280 € ont été alloués au Fonds d'aide pour le développement de l'économie du livre en région Normandie (FADEL).

867 119 € ont été alloués au titre des dispositifs « patrimoine protégé et non protégé »:

- 150 000€ au centre hospitalier Marguerite de Lorraine de Mortagne-au-Perche pour des travaux de restauration de la chapelle Saint-François ;
- 79 200 € à la commune de Boissay pour des travaux de sécurisation de l'église Saint-Martin de Boissay ;
- 100 000 € à la commune de Fécamp pour la restauration de la chapelle Notre-Dame de Salut ;
- 200 000 € à la commune d'Honfleur pour la restauration de la chapelle Notre-Dame de Grâce ;
- 100 000 € à la commune de la Bouille pour la restauration d'une partie de son église ;
- 237 919 € à la commune de Louviers pour la restauration extérieure de l'élévation du bas-côté sud de l'église Notre-Dame.

Soutien aux structures régionales patrimoniales

Ont été accordés :

- 1 000 € à l'Institut Européen des Jardins & Paysages pour l'organisation d'un colloque sur le thème « Jardin & littérature ».
- 2 500 € à l'association « le savoir et le fer » pour la sauvegarde et la valorisation de plusieurs sites miniers et métallurgiques du Bocage ornais.

Activités de pleine nature

Ont été accordés :

- 20 000 € pour le festival International de Cerfs-Volants de Dieppe du 13 au 21 septembre 2025. Avec plus de 450 000 visiteurs, il rassemble des équipes et des artistes du monde entier, offrant au public des démonstrations de cerfs-volants acrobatiques, artistiques et traditionnels valorisant ainsi le littoral normand.
- 10 000 € au Comité départemental du tourisme du Calvados pour le programme d'actions 2026 de la Vélomaritime.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Natura 2000

Ont été allouées les subventions suivantes :

- 25 973 € pour l'animation des sites Natura 2000 de Normandie comportant des milieux forestiers appartenant à des propriétaires privés.
- 17 521 € au groupe mammalogique normand pour accompagner les opérateurs Natura 2000 dans la prise en compte et la préservation des chiroptères sur leurs sites.
- 31 540 € pour l'animation du site et de la cartographie des habitats naturels terrestres sur le site Natura 2000 "Vallée de l'Eure" 2023-2027.
- 314 416 € dont 251 533 € (FEDER) et 62 883 € (Région) pour l'entretien et la restauration des habitats favorables aux pelouses sableuses, aux prairies, mares et faune associée, notamment l'avifaune : "les Poudres » et des "terrasses alluviales de Courcelles-Bouafles" (27).
- 51 076 € dont 40 861 € (FEDER) et 10 215 € (Région) pour la restauration de deux espèces végétales présentes sur les prairies du Far West, sur le site Natura 2000 du Havre de Saint-Germain/Ay - Landes de Lessay (50).
- 85 363 € (FEDER) et 21 340 € (Région) pour la conservation et restauration de pelouses calcicoles de la Côte de la Roque (27), sur le site Natura 2000 Boucles de la Seine amont d'Amfreville à Gaillon.

Biodiversité

Les aides suivantes ont été accordées :

- 380 000 € au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie pour la mise en œuvre de son programme 2025 ;
- 35 000 € au Conservatoire botanique de Normandie ;
- 20 167 € au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie au titre de la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement du conservatoire.

Prévention et gestion des déchets

31 531 € ont été votés en faveur du réemploi des objets et de la réduction des biodéchets dont :

- 11 400 € à la communauté de communes Val es Dunes pour l'acquisition d'un broyeur mobile ;
- 9 226 € communauté de communes Caux Austreberthe pour l'acquisition d'un déshydrateur de biodéchets ;
- 7 198 € au SITCOM Région argentan pour le local de réemploi en déchèterie.

Economie circulaire : attribution d'une aide en faveur du développement d'une filière de valorisation des algues

45 000 € à NORMANDIE FILIÈRE ALGUES pour le projet PLAGE (exPloitation et vaLorisation des AlGues Echouées), consistant à tester à petite échelle, sur le littoral du Calvados, la faisabilité des phases de traitement (collecte, épandage, rinçage à l'eau de mer ou douce) et évaluer la qualité des algues une fois séchées.

Chèques éco-énergie Normandie : 276 400 € au total ont été alloués à 119 bénéficiaires au titre de la **rénovation énergétique de l'habitat individuel**.

Plan Normandie Bâtiments Durables : 32 000 € ont été alloués pour la rénovation énergétique BBC d'une copropriété à Bihorel.

Énergies renouvelables : attribution d'aides en faveur de la méthanisation au titre du FEDER 2021-2027

- 429 974 € (fonds FEDER) pour la construction d'une unité de méthanisation individuelle agricole sur la commune de GOUVILLE SUR MER (50) ;
- 411 993 € (fonds FEDER) pour la construction d'une unité de méthanisation individuelle agricole sur la commune de ISIGNY LE BUAT (50) ;
- 459 624 € (fonds FEDER) pour la construction d'une unité de méthanisation individuelle agricole sur la commune de MONTBRAY (50).

175 000 € au titre de l'accompagnement à la transition écologique dont

- 70 000 € à TERRITOIRES PIONNIERS - MAISON DE L'ARCHITECTURE NORMANDIE pour ses projets Chantiers communs / Nous sommes Orne
- 60 000 € CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT (CEC) Normandie 2025-2026 L'opération consiste à élargir la communauté CEC Normandie, communauté de dirigeants d'organisations engagés vers une transition écologique.

Normandie en transition

5 000 € à BOCAGE ZERO CARBONE. Les "Défis Décarbhone" visent à mobiliser les personnes et organisations du Bocage ornais autour des enjeux de transition écologique du territoire.

4 000 € à l'association culturelle rugloise "recup' à Rugles" qui organise un événement autour des circuits courts, produits locaux et de saison, sobriété énergétique, ramassage des déchets, sensibilisation au tri, activité physique, cuisine "0 déchet"...

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr